

Réforme du collège : mise en concurrence et charge de travail accrue.

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 10 avril, la FSU a rejeté les projets de décret et d'arrêté présentés mais la Ministre poursuit à marche forcée la réforme du collège pour une application à la rentrée 2016 sur tous les niveaux.

La communication ministérielle passe évidemment sous silence la réduction des horaires disciplinaires, le surcroît de travail dû à la multiplication des réunions, la mise en concurrence, au nom de l'autonomie, des personnels, des disciplines et des établissements.

Ce que la réforme prévoit :

- ◆ Diminution des horaires disciplinaires pour mettre en place les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) et l'AP (Accompagnement Personnalisé), (3 h AP en 6^o et 4 h AP et EPI sur le cycle 4).

- ◆ Globalisation des horaires de SVT, techno et sciences physiques en 6^{ème}.

- ◆ Semestrialisation des enseignements artistiques possible à tous les niveaux.

- ◆ Suppression d'1/2 heure de français en 6^{ème}.

- ◆ Introduction de la LV2 dès la cinquième mais avec ½ h de moins.

- ◆ Suppression des classes européennes.

- ◆ Suppression du latin, du grec, des langues vivantes régionales (enseignement de complément).

⇒ **Augmentation considérable de la charge de travail :**

- ◆ mise en place de la réforme sur les quatre niveaux dès 2016.

- ◆ multiplication des réunions (réunions de cycles, de niveau, conseils pédagogiques) pour organiser les EPI et l' AP.

⇒ **Renforcement du pouvoir des chefs d'établissement :**

- ◆ 20% des horaires (EPI, AP et dédoublement) du collège organisé de manière locale par le projet d'établissement, le conseil pédagogique.

- ◆ Développement de hiérarchies intermédiaires comme les coordonnateurs de cycle et de niveaux prévus par le décret sur les IMP (Indemnités de Missions Particulières) et désignés par le chef d'établissement.

NOTRE ANALYSE :

Alors non aux disciplines fragilisées, à une charge de travail supplémentaire, au renforcement du pouvoir des chefs d'établissement

Mais oui pour un collège structuré par les disciplines scolaires, des programmes cohérents avec des repères annuels forts, une interdisciplinarité construite progressivement sur l'ensemble du collège et sur la base du volontariat.

Pas de révolution dans les structures mais du TEMPS avec les élèves

Ce qui implique : pas de réduction horaires, ni de globalisation mais des effectifs par classe de 25 maxi et des possibilités de dédoublement, des heures de concertation incluses dans le temps de service, des pratiques pédagogiques diversifiées accompagnées d'une formation digne de ce nom.

Toutes et tous en grève le 19 mai à l'appel de l'intersyndicale

(SNUipp, SNES, SNEP-FSU, CGT, FO, SUD, SNALC)